[Pays, Période]

L’examen par le groupe multipartite des résultats et de l’impact de l’ITIE

Contenu

[Introduction 1](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894890)

[Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE 2](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894891)

[Plan de travail (Exigence 1.5) 2](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894892)

[Suivi des progrès 3](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894893)

[Innovations et impact 4](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894894)

[Partie II: Débat public 5](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894895)

[Données ouvertes (Exigence 7.2) 5](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894896)

[Sensibilisation et communication (Exigence 7.1) 6](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894897)

[Partie III : Durabilité et efficacité 7](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894898)

[Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP 9](file:///C%3A/Users/kr71/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/GGRRHUVH/Fr%20Draft%20Outcomes%20and%20impact%20template.docx#_Toc57894899)

# Introduction

Des divulgations régulières de données sur l’industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l’utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l’ITIE portant sur les résultats et l’impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l’ITIE mènent au respect des Principes de l’ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d’actions, que les recommandations de mise en œuvre de l’ITIE soient prises en compte et suivies d’action le cas échéant et que la mise en œuvre de l’ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d’inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d’application de ce modèle reflète l’Exigence 1.5 de la Norme ITIE sur les plans de travail et les Exigences 7.1 à 7.4 sur les résultats et l’impact.

Le groupe multipartite doit examiner les résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE annuellement (Exigence 7.4). Le groupe multipartite est encouragé à mettre à jour ce document annuellement afin de superviser les progrès, opérer un suivi des efforts visant à améliorer l’accessibilité des données et informer la planification des travaux.

Afin d’informer la Validation, il est exigé du groupe multipartite que celui-ci soumette le formulaire complété à l’équipe de Validation du Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation. La période reflétée dans cet examen peut être la période depuis la Validation précédente ou l’année calendaire/l’exercice fiscal précédent. Le groupe multipartite doit clairement indiquer la période couverte par l’examen.

L’examen annuel des résultats et l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE effectué par le groupe multipartite doit être accessible au public, et les parties prenantes au-delà des membres du groupe multipartite doivent avoir la possibilité de fournir un retour d’information sur le processus ITIE (Exigence 7.4).

# Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l’ITIE

## Plan de travail (Exigence 1.5)

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la planification annuelle de la mise en œuvre de l'ITIE soutient la mise en œuvre des priorités nationales pour les industries extractives tout en définissant des activités réalistes qui sont le résultat de consultations avec le gouvernement, l'industrie et la société civile au sens large. Le plan de travail annuel de l'ITIE doit être un document de redevabilité clé pour le Groupe multipartite vis-à-vis des collèges plus larges et du public.

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

**1. Informations de base sur le plan de travail ITIE actuel.**

|  |  |
| --- | --- |
| Période couverte par le plan de travail ITIE actuel | *[Insérer ici la période couverte, par exemple 2021]* |
| Information sur l’accès public au plan de travail | *[Insérer un lien ou d’autres instructions ici]* |
| Processus suivi pour l’élaboration du plan de travail ITIE actuel | *[Résumez le processus ici. Inclure des références aux réunions du GMP et autres évènements durant lesquels le plan de travail a été discuté.]* |
| Adoption du plan de travail par le GMP | *[Date de l’adoption]* |

**2. Expliquez comment les objectifs du plan de travail reflètent les priorités nationales pour les industries extractives. Donnez des liens vers les documents pertinents, comme les études ou plans de développement nationaux, le cas échéant.**

|  |
| --- |
|  |

*3. Question facultative : le GMP a-t-il élaboré une théorie du changement portant sur la façon dont la mise en œuvre de l’ITIE pourra traiter des défis identifiés pour le secteur dans le pays ? Le cas échéant, merci d’inclure les références aux documents correspondants ici.*

|  |
| --- |
|  |

## Suivi des progrès

**4. Fournissez un aperçu des activités menées durant la période examinée et des progrès accomplis pour atteindre les objectifs du plan de travail précédent.** Le GMP est encouragé à fournir un résumé ici et à documenter les progrès de façon plus détaillée dans le plan de travail lui-même.

|  |
| --- |
| *[Résumez les progrès dans la mise en œuvre du plan de travail précédent. Fournir un lien vers le plan de travail précédent contenant une analyse plus détaillée des progrès dans la mise en œuvre des activités prévues et vers les objectifs, ou mettez-le en annexe au présent document.]* |

## Recommandations de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.3)

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d’assurer que la mise en œuvre de l'ITIE est un processus d'apprentissage continu qui contribue à l'élaboration des politiques, sur la base de l'examen régulier par le Groupe multipartite des résultats et des recommandations du processus ITIE et de la mise en œuvre des recommandations qu'il juge prioritaires.

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

**5. Donnez un aperçu des réponses fournies par le groupe multipartite/ des progrès effectués relativement aux recommandations issues des déclarations et de la Validation ITIE ainsi que sur les lacunes en information, conformément à l’Exigence 7.3.**

Le groupe multipartite est tenu d’établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d’entre elles, ainsi que le niveau d’avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d’expliquer les raisons ayant motivé cette décision.

|  |  |
| --- | --- |
| **Recommandation:** | **Statut/progrès:** |
|  | *[La recommandation est-elle traitée totalement ou en partie ? Comment le GMP opère-t-il le suivi de la recommandation ? Le groupe multipartite a-t-il identifié une agence ou une partie responsable du suivi de la recommandation ? Si le GMP a décidé de ne pas mettre en œuvre la recommandation, merci de motiver la décision.]* |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
| *(ajoutez des lignes le cas échéant)* |  |

**6. Comment les leçons tirées de la mise en œuvre de l’ITIE ont-elles informé le plan de travail actuel ?**

|  |
| --- |
|  |

## Innovations et impact

**7. Résumez toute action menée par le GMP pour aller au-delà des Exigences de l’ITIE et traitant de priorités de gouvernance du secteur extractif au niveau national et local.**

|  |
| --- |
|  |

**8. A quels types de résultats et d’impacts ces mesures ont-elles donné lieu pendant la période examinée ?**

|  |
| --- |
| *[Expliquez comment le GMP opère le traçage des produits, des résultats et de l’impact et incluez des liens vers tout document pertinent. Résumez les résultats et impacts des efforts visant à assurer que la mise en œuvre de l’ITIE traite des priorités nationales ou locales du secteur extractif. Si le GMP a documenté ces éléments ailleurs, merci de fournir un lien vers les documents pertinents. Les résultats et impacts peuvent être désagrégés par collège ou groupes de bénéficiaires le cas échéant.]* |

**8. Si le GMP prévoit d’inclure de nouvelles questions ou approches à la mise en œuvre de l’ITIE, merci de les décrire ici.**

|  |
| --- |
|  |

**9. A quels types de résultats et d’impacts est-il attendu que ces plans donnent lieu ?**

|  |
| --- |
|  |

**10. Résumez les efforts du GMP pour renforcer l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE durant la période examinée, y compris toute action pour élargir le champ d’application et améliorer la granularité des déclarations ITIE ou visant à renforcer les relations avec les parties prenantes. Le GMP est encouragé à documenter la façon dont il a pris en compte les questions de genre et d’inclusivité.**

|  |
| --- |
|  |

# Partie II : Débat public

## Données ouvertes (Exigence 7.2)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre une utilisation et une analyse plus larges des informations sur les industries extractives, par le biais de la publication d'informations dans des données ouvertes et des formats interopérables.

**11. Politique sur les données ouvertes et divulgations**

|  |  |
| --- | --- |
| Fournissez un lien vers la politique sur les données ouvertes adoptée par le GMP (Exigence 7.2.a) | *[Ajoutez des liens vers les politiques de données ouvertes pertinentes et ajoutez des commentaires si c’est souhaitable.]* |
| Les données ITIE sont-elles disponibles en format données ouvertes et ce fait est-il connu ? (Exigence 7.2.b)  | *[Les données ITIE font référence à des divulgations dans le cadre de la Norme ITIE, y compris les tableaux, graphiques et figures issus des rapports ITIE.]* |
| Le GMP a-t-il identifié des lacunes dans la disponibilité de données ITIE en format données ouvertes ? Le cas échéant quels types de lacunes ? (Exigence 7.2.b)  |  |
| Le GMP a t il fait des efforts pour améliorer l’accessibilité des données en format données ouvertes ? Le cas échéant merci de les décrire. (Exigence 7.2.b)  |  |
| Des fichiers de données résumés ont-ils été complétés pour chaque exercice à propos duquel des données ont été divulguées ? (Exigence 7.2.c) |  |
| *Quelles données divulguées de façon systématique et relevant du champ des divulgations ITIE sont-elles lisibles par machine et intéropérables ? (Exigence 7.2.d)* |  |

## Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est de permettre un débat public fondé sur des données probantes sur la gouvernance de l'industrie extractive par le biais d’une communication active des données pertinentes aux principales parties prenantes de manière accessible et reflétant les besoins des parties prenantes.

**12. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information publiée sur le secteur extractif est compréhensible et disponible dans les langues qui conviennent.**

|  |
| --- |
|  |

**13. Donnez des exemples de l’utilisation des données ITIE.**

|  |
| --- |
| *[Documenter des situations dans lesquelles les données ITIE ont été utilisées dans des formats différents, que ce soit par les membres du GMP ou d’autres parties prenantes. Ces exemples d’utilisation des données ITIE peuvent inclure:** *Couverture presse écrite ou radio-télévisée de récits référençant les données ITIE*
* *Etudes analytiques ou recherches s’appuyant sur des données ITIE*
* *Notes de plaidoyer ou de lobbying faisant référence à des données ITIE*
* *Débats ou contributions parlementaires s’appuyant sur des données ITIE*
* *Etc.*

*Donner des liens vers des éléments probants lorsqu’ils existent.]*Il est également possible de faire état d’exemples de façon indirecte, par exemple :[Telle personne / tel groupe] a utilisé [type de données dans le cadre des divulgations ITIE] pour [utilisation des données / problème résolu par l’utilisation de ces données.] |

**14. Donnez de l’information sur des évènements de sensibilisation organisés pour une meilleure connaissance et une facilitation du dialogue portant sur la gouvernance des ressources extractives, se basant sur les divulgations ITIE.**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom de l’évènement**  | **Courte description de l’évènement** | **Date** | **Lieu** | **Organisateur** | **Nombre et profil des participants** | **Liens vers des informations complémentaires** |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
| *[Ajoutez des lignes le cas échéant]* |  |  |  |  |  |  |

**15. Décrivez les efforts du GMP pendant la période examinée pour identifier les défis d’accès et les besoins en information des utilisateurs des données, y compris une ventilation par genre et par sous-groupes de citoyens.**

|  |
| --- |
|  |

**16. Décrivez les autres efforts entrepris par le GMP pendant la période examinée pour assurer que l’information est largement accessible et diffusée.**

|  |
| --- |
| *[Documentez si le GMP a* * *produit des rapports résumés, des rapports thématiques ou d’autres analyses accessibles, concis et facilement compréhensibles par un public large ;*
* *résumé et comparé la part de chaque flux de revenus par rapport au montant total des revenus destiné à chaque niveau de gouvernement.*
* *entrepris des efforts de renforcement des capacités, surtout avec la société civile et par le biais d’organisations de la société civile afin d’améliorer la compréhension de l’information et des données issues des rapports et des divulgations en ligne.*
* *encouragé l’utilisation de l’information par les citoyens, les médias et autres.*

*Fournir des liens vers des éléments probants.]* |

**17. Comment le GMP pourrait-il améliorer l’accessibilité et la diffusion de l’information, tenant compte des besoins de différents sous-groupes de la population ?**

|  |
| --- |
|  |

# Partie III : Durabilité et efficacité

## Résultats et impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles (Exigence 7.4)

Auto-évaluation du groupe multipartite.

Non applicable / Non atteint / Partiellement atteint / En grande partie atteint / Entièrement atteint / Dépassé

Justification :

L'objectif de cette [exigence](https://eiti.org/fr/eiti-standard-2019) est d'assurer un suivi et une évaluation publics réguliers de la mise en œuvre, y compris une évaluation visant à déterminer si l'ITIE atteint ses objectifs, en vue d'assurer la propre redevabilité publique de l'ITIE.

**18. Le GMP doit présenter toute information ou tout élément probant supplémentaire liés aux indicateurs d’évaluation de la durabilité et de l’efficacité de la mise en œuvre de l’ITIE.**

Chaque indicateur se verra attribuer 0, 0.5 ou 1 point par le Conseil d’administration de l’ITIE. Les points seront ajoutés au score de la composante « Résultats et impact ». L’évaluation de la performance sur les indicateurs se basera sur l’information fournie par le GMP, sur des sources accessibles au public, sur les consultations avec les parties prenantes et les divulgations effectuées par le pays de mise en œuvre et les entreprises. Merci de vous référer au Guide de Validation de l’ITIE pour plus d’information sur l’évaluation de la performance sur ces indicateurs.

1. La mise en œuvre de l’ITIE traite de défis de gouvernance du secteur extractif pertinents au niveau national. Cet indicateur reconnait également les efforts visant à aller au-delà de la Norme ITIE.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

1. Les données du secteur extractif sont divulguées systématiquement par des déclarations régulières du gouvernement et des entreprises.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

1. Il existe un environnement porteur pour la participation citoyenne à la gouvernance du secteur extractif, y compris la participation des communautés affectées.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

1. Les données du secteur extractif sont accessibles et utilisées pour des fins d’analyse, de recherche et de plaidoyer.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

1. L’ITIE a informé les évolutions des politiques ou pratiques du secteur extractif.

|  |
| --- |
| *[Ajoutez la réponse du GMP et les informations/éléments probants supplémentaires]* |

# Partie IV : Retour d’information des parties prenantes et adoption par le GMP

**19. Décrivez les opportunités données aux parties prenantes au-delà des membres du GMP de donner leur retour sur le processus ITIE, y compris sur le plan de travail ITIE.**

|  |
| --- |
|  |

**20. Décrivez comment les retours des parties prenantes au-delà des membres du GMP ont été pris en compte dans l’examen des résultats et de l’impact de la mise en œuvre de l’ITIE.**

|  |
| --- |
|  |

**21. Date à laquelle le GMP adopte cette contribution et information sur la façon pour le public d’y accéder, par exemple un lien vers le site national de l’ITIE.**

|  |
| --- |
|  |